

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 59

TÉMOIGNAGE

"MES SOUVENIRS SUR L'ÉCOLE DE GARÇONS
DES MINIMES, A TOULOUSE"
(1871-1898)

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



Par
Antoine MERCADIER

TÉMOIGNAGE

**"Mes souvenirs sur l'École de garçons des Minimes,
à Toulouse" (1871-1898)**

par

Antoine Mercadier, ancien Directeur de l'École

*

* *

**Introduction et notes rédigées par Marc Miguet et Gilbert Floutard
Commentaires de Paul Monestié, Inspecteur départemental honoraire
de l'Éducation nationale à Toulouse.**

Le document que nous vous présentons est extrait des monographies des écoles de garçons de Toulouse rédigées en 1899, et déposées aux Archives départementales de la Haute-Garonne, regroupées en un volume relié sous la cote Wms 200.

Pour quelle raison et en quelles circonstances ces monographies ont-elles été rédigées ? Dans une circulaire générale en date du 28 décembre 1898, le Ministre de l'Instruction publique a demandé à tous les Inspecteurs d'Académie de France de s'adresser aux instituteurs de leurs départements afin qu'il présentent des "travaux" destinés à être exposés au "Palais de l'Enseignement" lors de l'Exposition universelle de 1900 à Paris.

Répondant à l'invitation du Ministre, l'Inspecteur d'Académie de la Haute-Garonne, Vidal de la Blache, s'est adressé aux Directeurs des Ecoles maternelles et primaires de la ville de Toulouse afin qu'ils rédigent la monographie de leur école.

Le Directeur de l'École de garçons des Minimes, route de Paris (avenue des Minimes) fraîchement nommé a cédé tout naturellement la plume à son prédécesseur, Antoine Mercadier, qui a fondé l'école et l'a dirigée pendant 28 ans avant de prendre une retraite bien méritée et qui, sans doute, est plus apte que lui pour écrire la monographie de son école.

A travers son témoignage, certes subjectif, mais cependant précieux, nous mesurons les multiples difficultés rencontrées par les premiers directeurs d'écoles laïques de Toulouse pour mettre en place dans les différents quartiers de la ville un enseignement populaire digne de ce nom. Ardents républicains, véritables pionniers obscurs, tenaces et généreux, animés d'une foi inébranlable en leur mission éducative, ils ont su triompher de tous les obstacles. L'exemple d'Antoine Mercadier en est une illustration tout à fait éloquente.

*
* *

**DÉPARTEMENT de la HAUTE-GARONNE
ACADÉMIE de TOULOUSE. VILLE de TOULOUSE**

**"Mes souvenirs sur l'école de garçons des Minimes,
route de Paris"**

"Jusqu'en 1870, à Toulouse, l'enseignement primaire laïque avait été donné dans quatre établissements communaux connus sous la dénomination d'écoles mutuelles⁽¹⁾. Les établissements congréganistes étaient très nombreux et avaient le monopole de l'instruction populaire⁽²⁾.

A la fin de l'année 1870, sous le gouvernement de la Défense Nationale, une commission municipale présidée par M. Castelbou⁽³⁾, décida la création des écoles laïques. Par arrêté préfectoral du 9 janvier 1871, sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, je fus appelé à la direction d'une école à fonder aux Minimes. Dans ce faubourg existait alors une école des frères de la doctrine chrétienne. Elle comptait trois classes et était fréquentée par 200 élèves environ. Les locaux qu'elle occupait offraient tous les avantages propres à une organisation convenable. Par contre, l'école à fonder n'avait pas de maison. L'administration municipale tout entière à des préoccupations patriotiques confia aux directeurs des nouvelles écoles le soin de trouver les locaux scolaires. J'eus de grandes difficultés à surmonter ; difficultés matérielles : les maisons à louer n'offraient pas les commodités voulues pour des salles de classes ; difficultés morales : les locaux qu'on aurait pu aménager appartenaient à des propriétaires opposés à la création des écoles ou peu confiants dans leur réussite.

Un propriétaire de la commune de Fenouillet accepta de louer sa maison et se chargea de l'appropriation. Je pus prendre mon logement ainsi que mes adjoints dès le mois de Mars. Le mobilier scolaire me manquait encore, la ville ayant à le fournir à

(1) **Ecoles mutuelles.** Dans ces écoles, les élèves s'instruisaient les uns les autres, sous la direction d'un instituteur. Les élèves les plus avancés - les moniteurs - répétaient aux autres ce qu'ils venaient d'apprendre.

Les quatre établissements étaient :

- . L'Ecole du Centre, rue Neuve Saint-Aubin (rue Labéda)
- . L'Ecole du Nord, au premier étage de la collégiale Saint-Raymond (actuel musée Saint-Raymond)
- . L'Ecole de l'Ouest, rue du Pont Vieux à Saint-Cyprien
- . L'Ecole du Sud, grande rue Saint-Michel (actuellement Ecole Pierre Dupont).

(2) L'un de ces établissements était l'**Ecole Saint-Roch des Minimes** qui a fonctionné de 1863 à 1883, date à laquelle il fut laïcisé.

Le premier curé de la paroisse des Minimes, créée en 1852, "frappé de l'absence de toute école de garçons dans un faubourg si peuplé" acheta un terrain, à l'angle des rues du Caillou Gris et Saint-Roch (rue du Général Bourbaki) à l'emplacement de l'actuel collège Frédéric Estèbe et y fit construire un bâtiment pour installer une école qu'il confia aux Frères des Ecoles chrétiennes.

(3) **Léonce Castelbou**, ardent républicain, a été choisi comme maire de Toulouse après la chute de l'Empire le 4 septembre 1870. Il fut contraint de démissionner à la suite des événements de mars 1871. Il fut réélu maire de la ville en 1881. Son nom a été donné à une rue voisine du marché Arnaud Bernard qu'il a créé.

plusieurs écoles nouvelles à la fois. J'avais hâte cependant de commencer. En attendant, j'installai une table et quelques bancs dans une chambre à coucher. J'annonçai l'ouverture de l'école au 1er Avril. Je n'eus d'abord que cinq élèves, tant les efforts faits contre l'enseignement laïque et le dénigrement à l'adresse des instituteurs furent violents, opiniâtres. Le clergé de la paroisse me présenta du haut de la chaire comme un envoyé d'une secte immorale : j'étais appelé à détruire la religion. Sans me connaître j'étais reconnu un impie. Je m'employai de mon mieux à effacer toute mauvaise impression. Ma famille fréquenta l'église. Je ne manquai pas d'occasion d'accompagner les élèves aux divers exercices religieux. Et bientôt l'opposition comme la propagande cléricale furent de moindre portée. Peu à peu mes classes se garnirent. J'amenai soixante-huit élèves à la première distribution des prix qui eut lieu dans la première quinzaine d'Août suivant.

A la rentrée d'Octobre 110 élèves furent inscrits. Pendant l'hiver qui suivit, j'ouvris un cours d'adultes⁽⁴⁾. Il fut fréquenté par les anciens élèves des frères pour le plus grand nombre. Je m'efforçai de déployer les moyens les plus propres à obtenir de bons et rapides résultats. Mes efforts ne furent pas vains. La campagne fut très satisfaisante. Les jeunes gens devinrent assidus et prirent goût aux leçons. La confiance commençait à prendre racine. Le dévouement des maîtres aidant, nous paralysâmes les menées hostiles.

Les tracasseries de toutes sortes avaient été pourtant mises en œuvre. Les rivalités les plus fâcheuses s'étaient formées entre les élèves des deux écoles. Des rixes avaient lieu fréquemment. Les enfants de l'école des frères étaient venus attaquer à coup de cailloux mes élèves devant mon établissement ; quelques-uns étaient même arrivés dans la cour où ils cassèrent des carreaux. Il fallut demander le secours de la police pour mettre fin à ces attaques dont mes propres fils rentrant du lycée étaient souvent les victimes.

En ce temps encore, les familles ajoutaient une très grande importance à la place qu'occupaient leurs enfants à l'église ; et, c'est là surtout où j'étais en butte à la persécution. Je dus aller en différents endroits de la nef : il n'y avait pas de coin suffisamment obscur ou suffisamment retiré pour m'être attribué ; le plus souvent les élèves furent mis derrière la porte d'entrée. Cela révoltait les partisans de l'école, au point qu'une réunion de pères de familles eut lieu ; elle délégua quelques-uns d'entre-eux auprès des membres de la Fabrique⁽⁵⁾ et du curé des Minimes. Celle délégation, le curé

(4) Cours d'adultes - Association des anciens élèves - Chorale des Minimes.

Ces œuvres complémentaires de l'école ont été créées et animées par des instituteurs qui veulent prolonger l'œuvre éducative, morale et civique dont ils ont jeté les fondations à l'école.

Les cours d'adultes, réservés aux adolescents et aux hommes se déroulaient à l'école des Minimes de 8 h 1/2 à 10 heures du soir trois fois par semaine durant les mois d'hiver. Les programmes étaient variés : alphabétisation de ceux qui n'ont pas bénéficié d'une école qui n'était pas encore gratuite et obligatoire, cours théoriques et pratiques, causeries et conférences.

Le "registre des comptes rendus du conseil des maîtres" nous apprend que, en 1899, la participation est de trente auditeurs en moyenne à chaque cours.

(5) Fabrique. Assemblée de laïcs paroissiens chargés de la gestion des biens et revenus appartenant à la paroisse, ainsi que des problèmes posés dans l'exercice du culte. Supprimées en 1905, les fabriques ont été remplacées par des associations culturelles.

et M. l'Inspecteur primaire rédigèrent un procès-verbal où il fut convenu que je ferais moi-même le choix de l'emplacement où seraient mis les bancs fournis par la ville⁽⁶⁾.

La prospérité de l'école s'accroissait tous les jours. Elle resta quelque temps stationnaire, arrêtée par la commotion du 16 mai⁽⁷⁾. La suppression des fournitures et des livres classiques faite par la commission municipale de cette époque, jointe à la reprise d'une propagande effrénée, paralysa l'élan de progrès que l'école avait eu jusque là. L'Inspecteur académique eut à lutter contre la commission municipale qui voulait supprimer un adjoint sur deux. Le vénérable Inspection d'Académie M. Vidal de la Blache, eut gain de cause : le personnel des maîtres resta au nombre de trois instituteurs, comme l'école congréganiste qui en avait trois aussi.

Le bail de la maison d'école avait été passé pour six ans. Je me reconnaissais trop éloigné de l'agglomération principale du faubourg⁽⁸⁾. Je considérais cet éloignement comme un empêchement à l'extension que l'école aurait pu prendre. Je m'employai à la faire porter vers le point central. Les diverses administrations communales qui se sont succédées au Capitole ont eu toutes à cœur de favoriser nos écoles : il me fut aisé d'obtenir d'une d'elles ce qui faisait mes ardues préoccupations. Un bail fut passé avec M. Bécanne pour sa maison (Route de Paris 64) où l'école se trouve encore depuis 23 ans.

L'organisation de l'enseignement primaire dans le Département de la Haute-Garonne remonte de 1860 à 1865. Elle avait trouvé les instituteurs isolés, livrés à eux-mêmes, suivant des procédés d'enseignement personnels sans union de méthode. Les dispositions les plus favorables accueillirent le projet d'organisation. Les meilleures volontés furent portées à accepter la réglementation qu'elle comportait. Une vive impulsion se produisit. Les maîtres apprécièrent l'œuvre à laquelle l'administration supérieure portait toute sa sollicitude ; ils mirent en pratique les conseils donnés par MM. les Inspecteurs dans les conférences cantonales⁽⁹⁾. Une force morale se répandit vite dans tout le corps enseignant primaire. Chacun puisa dans l'organisation une confiance inconnue jusqu'alors.

(6) Avant les lois scolaires de Jules Ferry, notamment la loi sur la neutralité de l'enseignement public (28 mars 1883), les instituteurs étaient tenus de conduire leurs élèves à l'église pour assister aux offices religieux.

(7) La "Commotion du 16 mai". Il s'agit du 16 mai 1877. Par un coup de force, Mac Mahon, président de la République congédie Jules Simon président du Conseil. De Broglie qui le remplace dissout la chambre des députés et le Sénat. Les nouvelles élections qui suivent marquent une forte poussée républicaine. Mac Mahon démissionne deux ans plus tard en 1879.

Le 16 mai a profondément marqué les esprits et a scandalisé tout particulièrement les républicains. Plus de vingt ans après, Antoine Mercadier se souvient encore de la "commotion du 16 mai".

(8) De plus, les locaux manquent d'air et de lumière, ils sont insalubres et ne répondent plus aux besoins scolaires du quartier. Chacun des deux adjoints ne dispose que d'une seule pièce. L'Inspecteur d'Académie songe à frapper d'interdiction ce local (Bulletin municipal de 1876). La recherche d'un nouveau bâtiment à louer incombe au directeur.

(9) **Les conférences cantonales** ou conférences pédagogiques. Elles réunissaient les instituteurs et institutrices d'un ou plusieurs cantons sous la présidence de l'inspecteur primaire.

Ces rencontres permettaient aux enseignants de rompre leur solitude, de préciser les méthodes d'enseignement et les procédés pédagogiques, de mettre en commun le fruit de l'expérience scolaire quotidienne.

Appelé à la ville, j'allais trouver un champ vaste où mon action aurait à se déployer sur des enfants et sur des maîtres. J'aurais à unifier l'enseignement dans une école avec auxiliaires. Cette situation nouvelle pour moi me parut redoutable envisageant la responsabilité qui allait m'incomber. Grâce à l'esprit que j'avais puisé, la pratique que j'avais acquise dans l'application des moyens pédagogiques qui nous avaient été marqués, je ne m'effrayai pas trop de l'importance de la tâche qui m'était donnée. Je me mis donc à l'œuvre résolument. Cependant au début ma tâche fut des plus pénibles, le recrutement des adjoints ayant été très difficile. Il me fut d'abord donné un ancien professeur de dessin incapable d'enseigner, bon à faire de beaux traits de calligraphie, à décorer de paraphes une page d'écriture. Un commissaire de police cantonal du Mas-d'Azil (Ariège) révoqué le remplaça : quel instituteur ! Un vieux maître d'école d'une soixantaine d'années suspendu, originaire de l'Ariège, ayant trouvé grâce devant notre Inspecteur d'Académie me fut adjoint. J'eus à le garder deux ans. Comme aussi j'eus à supporter un ancien frère défroqué ayant déjà fait sept différents postes dans le département. Il apprenait à lire aux jeunes enfants en leur faisant apprendre par cœur une phrase sur un livre, la faisant lire ensuite : "cela frappait beaucoup les parents, disait-il, de voir lire couramment leurs enfants."

Malgré la bonne volonté de l'administration académique, il fallait employer de tels maîtres pour suffire aux besoins du service. Les écoles rurales absorbaient tous les normaliens. Nos écoles de la ville durent former surtout certains jeunes maîtres d'une école de l'arrondissement de St-Gaudens réputée comme fabrique de brevetés. Les besoins de la campagne devenus moindres, on me pourvut de maîtres sortis de l'école normale. Dès lors les progrès de mon école devinrent sensibles. Ces jeunes instituteurs instruits, formés aux bonnes méthodes et imbus d'un esprit de bonne discipline, contribuèrent puissamment aux résultats les plus satisfaisants qui par la suite ont honoré l'école.

J'avais une nombreuse famille à nourrir et à élever, par suite de grandes charges. Je sollicitai l'emploi d'adjoint pour mon fils aîné reçu bachelier-ès-lettres. Dans sa bienveillance l'administration académique accueillit favorablement ma demande.

La création d'un troisième adjoint était nécessaire, mon fils fut nommé le 15 septembre 1879. Deux ans plus tard, mon aîné, entré dans l'enseignement élémentaire des Lycées fut remplacé par mon second fils bachelier-ès-sciences.

Les écoles maternelles et enfantines n'existaient pas encore à Toulouse. Sur mon initiative, un petit cours fut ajouté à mon école et l'essai donna des résultats appréciables. Madame Mercadier accepta d'en être monitrice. Les soins qu'elle prodigua aux jeunes garçons reçus dès l'âge de quatre ans contribuèrent à une grande augmentation d'élèves. La santé de Mme Mercadier ne lui permettait pas la continuation d'une œuvre qu'elle avait si bien menée. Un quatrième adjoint me fut donné le 19 décembre 1881. Mon école comptait à ce moment 250 élèves répartis en cinq classes ; celle des congréganistes était descendue à la soixantaine.

Telle était la situation au moment de la laïcisation des écoles des frères à Toulouse le 1er octobre 1883⁽¹⁰⁾. Un directeur et deux adjoints laïques remplacèrent les frères des Minimes et prirent leur établissement qui appartenait à la ville.

(10) A partir de cette date, le quartier des Minimes possède deux écoles laïques de garçons : l'école Saint-Roch qui vient d'être laïcisée et celle de la route de Paris (Avenue des Minimes).

Par une décision administrative, les directeurs d'écoles à cinq classes furent déchargés de cours : j'étais du nombre. Ainsi fut faite la création d'un cinquième adjoint qui fut nommé le dix-sept Avril 1889.

Le nouvel état de choses et la création d'une école maternelle dans le faubourg vinrent modifier un peu la population scolaire que je possédais⁽¹¹⁾. Le nombre des élèves, d'une manière permanente n'est jamais descendu au-dessous de 220 jusqu'au jour où j'ai pu prendre un repos bien mérité. Mes droits à la retraite furent reconnus : mes services comptaient, sans interruption, le temps compris du 3 Octobre 1853 au 1er Mars 1898, soit quarante-quatre ans six mois.

L'œuvre de l'école pendant les vingt-huit années d'exercice que j'ai passées dans le faubourg des Minimes a donné d'excellents résultats.- La fréquentation scolaire est entrée progressivement dans une situation des plus satisfaisantes. Tous les enfants vont à l'école et on n'en voit plus livrés au vagabondage, courant les rues, déroband du fruit dans les jardins de la banlieue. Les familles sont entrées en communication avec les maîtres ; elles se sont trouvées en communion d'idées avec eux, aussi se livrent-elles à leurs travaux avec quiétude sachant leurs enfants sous une surveillance attentive.

Dès notre début, grand nombre d'enfants étaient dégoûtants de saleté, vêtus de haillons, certains couverts de vermine. Nous sommes arrivés à avoir dans nos élèves une bonne tenue, la figure et les mains ainsi que le corps lavés, le linge de corps et les vêtements renouvelés et tenus dans une propreté satisfaisante.

Il ne se passait pas de dimanches et de fêtes qui ne fussent marqués par des battextes⁽¹²⁾ ou des rixes sanglantes entre jeunes gens. Ces disputes où les mots les plus grossiers étaient proférés, scandalisant les témoins de ces scènes de pugilat, devinrent moins fréquentes ; elles ont disparu faisant place à la discussion et marquant un adoucissement des mœurs faubouriennes.

L'instruction dans la masse populaire s'est généralisée ; ses progrès sont latents. On trouve d'anciens élèves dans les diverses administrations de l'Etat, des compagnies des chemins de fer ; d'autres sont devenus employés, comptables de maisons de commerce, chefs d'ateliers ou occupés dans l'industrie.

(11) Création d'une école maternelle (1883).

La première école maternelle de Toulouse avait été simplement aménagée dans un local, rue Riquet, à Saint-Aubin.

Mais le premier bâtiment à l'usage exclusif d'une maternelle fut construit aux Minimes. C'était une "école maternelle modèle à cause de l'espace, de l'air et de la lumière". 150 à 160 élèves furent inscrits dès la première année. Les locaux existent toujours rue Domrémy (rue Jeanne d'Arc, à l'époque).

(12) **Battexte** : mot occitan (batèsta) signifiant bataille.

Le certificat d'études a été le premier fruit recueilli et les succès obtenus dans les divers examens, particulièrement du concours du prix Fabre⁽¹³⁾, ont été tant à l'honneur des élèves de l'école qu'à celui des maîtres qui les avaient formés.

Tels ont été les effets si appréciables de l'enseignement laïque dans le faubourg des Minimes. Il a eu encore pour résultat de préparer une œuvre essentiellement morale, celle qui concourt à l'union des cœurs.

Depuis de longues années il s'est formé dans l'école des Minimes une société musicale de chant dirigée par mon fils adjoint "La chorale des Minimes" dont les sociétaires sont des anciens élèves de l'école. Cette société a pris une certaine notoriété et remporté d'éclatants succès dans les concours régionaux. Elle est pleine de vie. Par l'union de ses membres elle pourra servir de modèle à l'essai récent de l'association des anciens élèves des deux écoles des Minimes dont les succès ne sauraient certainement être douteux⁽¹⁴⁾.

Nos jeunes gens ont ainsi compris que l'école est une autre famille où maîtres et élèves forment un tout complet uni par l'affection ; ils veulent cimenter cette union des cœurs pour l'avenir et se retrouver adolescents auprès de ceux qu'enfants ils ont connus et estimés, assis côte à côte sur les mêmes bancs, élevés dans les mêmes principes, ayant les mêmes aspirations.

L'homme seul n'est rien. Un concours de volontés et d'intelligences est un faisceau solide que rien ne peut rompre lorsque l'amitié l'unit. L'association de nos anciens élèves leur apprendra à mieux se connaître et se soutenir : elle développe l'idée de solidarité et de philanthropie et leur permettra aussi de trouver secours et assistance dans les mauvais jours."

Toulouse, le 15 août 1899

L'ex Directeur de l'école des Minimes,
Instituteur honoraire, officier d'Académie,
Mercadier.

(13) **Prix Fabre.** Par testament olographe du 26 avril 1884, Joseph Fabre, ancien carrossier 1, rue de Constantine à Toulouse, institue un prix destiné à récompenser le meilleur candidat et la meilleure candidate des écoles laïques de la ville, à l'issue d'un concours comportant plusieurs épreuves et placé sous la surveillance des autorités académiques et municipales.

(Joseph Fabre légua à la ville de Toulouse la somme de 40000 francs dont l'intérêt annuel était destiné à récompenser les deux élèves les plus méritants).

(14) **Fusion des deux écoles de garçons des Minimes.**

Antoine Mercadier prend sa retraite le 1er mars 1898. Le projet de construction d'un groupe scolaire pour 200 garçons et 200 filles que le quartier réclamait depuis plus de dix ans est abandonné.

L'école de garçons de la route de Paris est supprimée. En échange cinq classes sont ajoutées à l'école de la rue Saint-Roch. Le 2 octobre 1899, la nouvelle école unique de garçons des Minimes accueille 302 élèves dans ses sept classes.

Le nom de Fermat, conseiller au Parlement de Toulouse et célèbre mathématicien du XVIIe siècle, fut donné à l'école par délibération du conseil municipal (1901). Quand le lycée de la rue Gambetta prit le nom de Fermat en 1956, pour éviter tout risque de confusion, l'école communale des Minimes devint l'école Frédéric Estébe. Cet ancien gouverneur des colonies avait été président du cercle laïque local, et vice-président de la Confédération des œuvres laïques de la Ligue de l'Enseignement.

*
* *

Ce document nous montre, de manière simple, directe, souvent émouvante, le cheminement laborieux et obstiné d'un homme, la lente et difficile progression d'une institution. C'est dire qu'il recèle un grand intérêt humain et constitue une riche source d'informations.

Les obstacles matériels et moraux ont multiplié leurs défis sur la route des premiers enseignants laïques. Nous avons aujourd'hui beaucoup de peine à en imaginer l'âpreté, la mesquinerie, la sottise alourdie de méchanceté, parfois épicée de haine. Mais ces difficultés majeures n'ont jamais brisé la volonté créatrice et l'élan de foi de ces pionniers, animés d'un esprit de fondateurs. Lourdes étaient les responsabilités qui les assaillaient, et fort modiques les moyens mis à leur disposition ! L'esprit d'initiative, la capacité d'adaptation à des situations toujours inconfortables et complexes, venaient finalement à bout de toutes les avanies. Oh ! certes, il fallait savoir se contenter de peu, mais l'espoir peut fleurir même dans un local sordide ! Question de flamme, de rayonnement d'espérance !

Antoine Mercadier n'a jamais manqué de ces richesses. Il a témoigné d'un sens pratique à toute épreuve, excellent à résoudre les problèmes de locaux, de recrutement des maîtres, d'accueil des élèves, d'action persévérante auprès des parents. A la fois pondéré et énergique, souple et ferme, il a uni en sa personne les qualités d'un organisateur et d'un animateur. Ses rapports avec les autorités académiques portent la marque d'une confiance respectueuse et même admirative, dans laquelle on aurait tort de discerner quelque basse flatterie. A l'égard des autorités ecclésiastiques, il se montre très conciliant, sans pourtant abdiquer jamais et se résigner à l'humiliation des enfants dont il était le maître. Cette dignité, tissée de mesure, de fermeté, d'esprit accomodant a fini par lui ouvrir la voie d'un succès, qui était celui de l'esprit laïque, bien plus que celui de sa personne.

Pouvait-on, à l'époque, témoigner d'une diplomatie plus efficace ? Une attitude plus combative eût certainement raidi les résistances et retardé la progression de l'enseignement laïque ainsi que son influence sur l'esprit de la population.

La difficulté la plus coriace a résidé dans le recrutement de maîtres qualifiés. Celui-ci est longtemps resté hasardeux, et le hasard riche en fantaisies ne facilitait guère le travail du directeur. Mais dès que l'Ecole Normale est devenue une pourvoyeuse régulière d'instituteurs solidement formés, les progrès se sont rapidement affirmés décisifs. C'est qu'à leur capacité pédagogique, ces maîtres alliaient une foi vibrante dans leur mission. C'est bien de mission qu'il faut parler, en évoquant leur sentiment de responsabilité à l'égard de la jeunesse, de l'ensemble de la population du quartier. Ils avaient, de leur action éducative, un sentiment global et une haute idée. Cours d'adultes, société musicale, attention vigilante aux questions d'hygiène, aux problèmes de morale sociale, ont peu à peu, au cœur du quartier, imposé l'école laïque comme un foyer de concorde humaine, de solidarité active et confiante. Tout cela sans forfanterie, sans imprécations par l'effet irrésistible d'une conviction, où raison, tolérance et courage s'unissaient harmonieusement.

Les lois laïques, écloses au terme d'une longue période d'affrontements et de tâtonnements, ont couronné magnifiquement les efforts obscurs, tenaces et généreux, des pionniers qui, à l'exemple d'Antoine Mercadier, fondateur de l'école laïque des Minimes, ont ouvert une ère nouvelle à l'enseignement du peuple.

Ils ont droit à notre gratitude.

Paul Monestié
I.D.E.N. honoraire à Toulouse

